

## Aide internationale, mythe démocratique et droits de l'homme en Ouganda

**D**ÉPUIS la chute du « maréchal » Idi Amin Dada en avril 1979, l'Ouganda s'est progressivement éloigné de l'attention des médias au fur et à mesure qu'il s'inscrivait de nouveau dans les agendas des hommes d'affaires, des banquiers et des fonctionnaires internationaux. Effet souhaitable et normal d'un retour à l'ordre, comme le soutient le président Milton Obote ? Ou bien aveuglement devant une tyrannie discrète qui aurait succédé à la dictature, ainsi que le suggèrent les voix un peu désaccordées et de plus en plus faibles des groupes d'opposition ?

Si l'on s'en tient aux faits, on part d'une constatation : l'information consacrée à l'Ouganda diminue sans cesse depuis la disparition de celui que le journaliste autrichien Widemann avait baptisé : « ein Held von Afrika » (un héros de l'Afrique). Prenons le journal *Le Monde* : en 1979, une trentaine de nouvelles concernant l'Ouganda, dont 80 % sont des articles de deux colonnes ou plus. Encore trente mentions en 1980, mais la proportion des articles est tombée à 50 % environ. De nouveau trente mentions en 1981, mais cette fois il n'y a plus guère que 20 % d'articles, tandis que s'accroît la proportion des petits « en bref » d'une dizaine de lignes (qui les lit, en dehors des spécialistes ?). En 1982, il n'y a plus qu'une vingtaine de mentions dont quatre « vrais » articles seulement. Dans les quatre premiers mois de 1983, on tombe à cinq mentions, dont deux articles seulement, et encore, d'une seule colonne. Les Ougandais seraient-ils devenus l'un de ces peuples heureux qui, comme chacun sait, n'ont pas d'histoire ?

Si l'on s'intéresse non plus au volume de l'information, mais à son contenu, la situation apparaît plus complexe et presque paradoxale. En effet, on mentionne l'Ouganda pour deux types de raisons : les violations des droits de l'homme et les attributions

d'aide économique internationale. Prenons par exemple le début de l'année 1982, reflété cette fois encore dans le quotidien *Le Monde*. 17 mars : « Nouvelle vague d'arrestations : deux mille personnes interpellées » ; 24 mars : « La police ougandaise a arrêté quatre membres du Parti démocratique (DP Opposition) » ; 26 mars : « Le président Obote a annoncé un plan de relance de 600 millions de dollars qui sera soumis à l'appréciation de la Banque mondiale » ; 27 mars : « Expulsion du CICR : le gouvernement ougandais a prié la délégation de la Croix-Rouge internationale de cesser ses activités » ; 10 avril : « La répression en Ouganda redouble et fait de nombreuses victimes » ; 5 mai : « Scènes d'horreur à la prison de Makindye » ; 23 mai : « De sévères mesures financières ont permis une timide relance de l'économie. » La juxtaposition a quelque chose d'un peu surréaliste qui, pourtant, comme nous allons tenter de le montrer, est au fond assez logique.

Pour saisir cette logique, il faut d'abord la comparer à celle qui prévalait à l'époque du gouvernement d'Idi Amin (janvier 1971-avril 1979). Fruste soldat sorti du rang, le dictateur ougandais était profondément ignorant des réalités économiques mais il possédait une sorte d'instinct théâtral qui lui faisait mettre en scène des « coups » aussi appréciés de la masse africaine que choquants pour l'opinion internationale : l'expulsion brutale des ressortissants asiatiques en 1972, la prestation de serment à genoux des Anglais résidant en Ouganda, son entrée à la conférence au sommet de l'OUA sur les épaules de quatre porteurs blancs en 1975, l'humiliation du ministre des Affaires étrangères britannique James Callaghan la même année, les « conseils » ironiques prodigués au président Nixon pendant la crise du Watergate — on pourrait multiplier les exemples de ce genre. Parallèlement, la « nationalisation » de l'économie ougandaise, l'expropriation systématique des intérêts étrangers, s'accompagnaient d'une effroyable gabegie conduisant peu à peu à la quasi-disparition du secteur monétaire de l'économie et à un retour pur et simple à une économie de subsistance : sous son « règne », la production de coton avait diminué de 84,6 %, celle de tabac de 40 %, celle de café robusta avait régressé de 43,9 %, celle d'arabica de 76,9 %, celle de thé de 93,5 % et celle de sucre de 90 % (1). Dans le domaine industriel, qui représentait 12 % du PNB en 1970, il ne restait plus en 1980 que 2,4 % de la production de ciment, 7,7 % de la production d'acier, 15,1 % de la production textile, 2,7 % de la production de savon, 4,4 % de celle d'allumettes. Seule la bière avait un peu mieux survécu avec 26,3 % de sa production antérieure (2). Par ailleurs, le Président ougandais ne se gênait pas

(1) Statistiques de la Banque mondiale (1981).

(2) *Financial Times*, 22 oct. 1982.

pour s'exhiber aux yeux du monde, dans le film du cinéaste Barbet Schroeder, en train de terroriser son propre cabinet ministériel, et pour se vanter ensuite du fait « qu'un homme ne peut pas courir plus vite qu'une balle » lorsqu'il avait fait assassiner l'un de ses ministres. Aucun effort, même cynique, n'était fait pour concéder à l'opinion publique mondiale le confort d'un petit semblant de démocratie ou de respect des droits de l'homme. Et cela dans un contexte international (prises de position du président Carter, campagnes d'Amnesty International, désenchantement progressif du tiers-mondisme militant, etc.) qui se révélait plus sensible à de telles préoccupations.

Théâtre sanglant et négligence économique étaient les maîtres-mots d'un régime qui comptait sur le chantage islamique pour faire financer par les pays arabes une sorte de psychodrame permanent. L'État ougandais actuel semble avoir parfaitement tiré les leçons de cet échec et les termes de sa problématique du pouvoir ont été presque exactement inversés, alors même que les réalités ethno-politiques du pays continuent d'être traitées avec la même violence. Kampala a compris que dans une situation d'hégémonie postcoloniale, les valeurs dominantes sont devenues un enjeu-clé et que l'apparence de leur respect est une condition essentielle pour influencer positivement les flux économiques. Il y a quinze ans, M. Obote jouait la carte d'un tiers-mondisme socialisant ; il se targue aujourd'hui d'avoir rétabli en Ouganda l'un des rares régimes pluripartistes du continent et, selon son ministre délégué aux Finances, « d'être l'élève modèle du Fonds monétaire international ». Contrairement au mauvais élève Amin qui avait fini par être privé de toute aide occidentale, le (presque) bon élève Obote bénéficie, de la part de certains, d'un préjugé favorable. Il est intéressant d'analyser le rapport de la forme et du fond et d'essayer de voir en quoi consiste effectivement le pouvoir de Kampala.

Dans cette situation, il est évident que l'information elle-même est autant enjeu que moyen ; et la baisse du volume de l'information que nous avons constatée n'est pas accidentelle : depuis deux ans environ, il est devenu sans cesse plus difficile de savoir ce qui se passe en Ouganda. Cameron Morton, le correspondant de la BBC basé à Kampala, a été expulsé en septembre 1981, bientôt suivi du journaliste « free lance » Tom Lansner. Les visiteurs n'ont guère été mieux traités : Hugh Davies du *Daily Telegraph*, Norman Rhees de la TV britannique, Paul Dillon et Ayoub Mirza de l'agence ITN, Mark Lee qui représentait Reuter et Associated Press, ont été l'un après l'autre expulsés. L'AFP, qui fait un très bon travail, opère à partir de Nairobi.

L'interdiction de la Croix-Rouge internationale, seule habilitée

à visiter les prisons, l'obligation pour les diplomates étrangers de solliciter une autorisation pour leurs déplacements lors de Kampala, l'insécurité dans de nombreuses régions, tout cela a contribué de manière très sensible à la diminution des possibilités d'information.

Mais lorsque des journalistes économiques comme Quentin Peel ou Michael Holman du *Financial Times* ou les correspondants locaux d'*African Business*, publication du puissant groupe anglais IPC, désirent intervenir, le meilleur accueil leur est réservé et les statistiques les plus séduisantes leur sont fournies.

Par ailleurs, une attention extrême est portée au respect des formes démocratiques. Au départ, tout comme celui du « maréchal » Idi Amin, le présent régime est issu d'un coup d'État militaire effectué le 12 mai 1980 par l'actuel chef d'État-Major de l'armée ougandaise (et petit cousin du président Obote), le lieutenant-colonel David Oyite-Ojok. Mais contrairement à Idi Amin qui, en janvier 1971, avait rituellement promis la tenue d'élections pour oublier ensuite cette déclaration embarrassante, le gouvernement de la Commission militaire a effectivement organisé, sept mois après son accession au pouvoir, des élections qu'il a qualifiées avec insistance de « démocratiques ».

Leur organisation et leur déroulement semblent cependant avoir été assez étonnants, même en tenant compte de la situation du pays au lendemain de plus de huit années de dictature. Qu'on en juge : tout d'abord, en octobre 1980, le président de la Commission militaire, M. Paulo Muwanga (aujourd'hui vice-président) décide qu'il y aura 126 sièges à pourvoir. L'opposition en réclame 140, en alléguant un découpage électoral inégal qui défavorise le Sud, beaucoup plus densément peuplé mais hostile à l'ancien et futur président Obote, alors simple citoyen, que soutient la Commission militaire. La demande de l'opposition est rejetée. Le 8 novembre, M. Muwanga décide qu'il y aura quatre urnes à chaque bureau de vote, une pour chacun des quatre partis présentant des candidats (3). L'opposition proteste, alléguant qu'il sera vraiment trop aisé de savoir où se trouvent les bulletins de chacun et que le secret du vote n'est pas respecté. Les dirigeants de la Commission militaire passent outre. Dans le courant de novembre, un millier de policiers et quatorze commissaires de district, « peu sûrs », seront limogés et remplacés par des sympathisants de l'UPC. Le « Chief Justice », M. Samuel Wambuzi, à qui il devait appartenir de proclamer les résultats et d'examiner toute

(3) Uganda People's Congress (UPC) parti du président Obote ; Democratic Party (DP) dirigé par M. Paul Ssemogerere, principal parti d'opposition ; Uganda People's Movement (UPM)

dirigé par M. Yoweri Museveni, alors membre de la Commission militaire, aujourd'hui dans l'opposition armée ; et Conservative Party (CP), très petit, dirigé par M. Mayanja Nkangi.

allégation éventuelle de fraude, est démis de ses fonctions. C'était un magistrat âgé et respecté, imbu du respect des principes démocratiques britanniques. Son successeur est plus jeune et favorable à M. Obote. Ensuite, lors du dépôt des candidatures, 17 sièges sont attribués d'office à l'UPC avant même l'ouverture du scrutin : le bloc des quinze sièges de la province du West Nile où il y a des troubles qui, selon M. Muwanga, « empêchent la tenue des élections ». Dans deux autres circonscriptions, « il n'y a pas d'opposition ». Certains candidats DP au West Nile s'obstinant à vouloir se faire inscrire, ils subissent des menaces de mort et plusieurs jugent prudent de se réfugier au Zaïre et au Soudan. Dans un cas au moins, un officier de police chargé d'assurer la sécurité d'un apprenti-candidat s'enfuit avec son protégé après que des miliciens UPC ont tenté de l'assassiner.

On vote le 10 décembre 1980. Dans la journée du 11, M. Vincent Ssekono, président de la Commission électorale, commence à annoncer les résultats partiels. Surprise considérable : en dépit des actes d'intimidation qui se sont multipliés à son égard (à Bushenyi, le candidat UPC ira jusqu'à blesser par balle son rival DP), il semble que le Parti démocratique ait remporté la victoire, puisque dans l'après-midi il a déjà obtenu 63 sièges sur 126. Le secrétaire-général du DP pronostique une fourchette de 71 à 73 sièges sur la base des résultats déjà annoncés. M. Muwanga prend alors la parole à la radio pour interdire toute publication des résultats sous peine de prison. M. Ssekono disparaît ; on annonce peu après qu'il est « indisposé ». MM. Muwanga, Obote et Oyite-Ojok se réunissent pendant la nuit du 11 au 12 décembre. Le 12 au matin, M. Muwanga proclame personnellement les « vrais » résultats : UPC 74 sièges, DP 51 sièges, UPM 1 siège. Certains résultats sont étonnants : à Gulu-Nord, M. Ocaya, candidat DP natif de la région, fête déjà sa victoire sur un adversaire « parachuté » lorsque la radio lui apprend qu'il n'a eu que 140 voix, c'est-à-dire moins que le chiffre des présents à la fête ; à Bushenyi, le siège est déclaré acquis à l'UPC alors que le dépouillement est encore en cours. Soucieuse jusqu'au bout d'apparence légaliste, la Commission militaire obtient ensuite, par un ensemble de pressions et menaces diverses, l'aval de la mission des observateurs du Commonwealth chargée de veiller à la régularité des élections. Conduite par un ancien ambassadeur ghanéen en retraite, M. Ebenezer Debrah, cantonnée à Kampala sans pouvoir vérifier ce qui se passe en province, la mission déclarera les élections valides « malgré certaines irrégularités » et se hâtera de quitter le pays.

Dirigeant du parti ainsi « majoritaire », M. Milton Obote est proclamé Président « légalement élu » de l'Ouganda. L'étonnant, ce n'est pas cet ensemble de fraudes et d'irrégularités, c'est plutôt

que la Commission militaire se soit imposé le rituel de ces « élections » dont le résultat était acquis d'avance. Mais l'explication se trouve sans doute dans le titre d'un hebdomadaire économique britannique : « Ce n'est pas comment M. Obote est arrivé au pouvoir qui importe, c'est ce qu'il va faire après » (4). Et de fait, il semble bien que pour certains secteurs de l'opinion internationale, parfaitement conscients au demeurant du caractère purement formel de tout le processus, la sauvegarde des apparences suffise à justifier la réalité d'une reprise des relations économiques. Deux attitudes se dessinent : d'une part Médecins sans frontières, la Croix-Rouge internationale, le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés et Amnesty International vont s'attacher à dénoncer la violente répression qui va avoir lieu au lendemain de l'exercice électoral (massacres d'Ombacci en juin 1981, 100 000 réfugiés au Zaïre et au Soudan, 20 000 arrestations et 1 500 morts dans la banlieue de Kampala au printemps 1982). Par ailleurs, les diplomates anglais et américains, allemands dans une certaine mesure, les fonctionnaires de la Banque mondiale, de la CEE et du FMI, la communauté d'affaires britannique et les entrepreneurs indiens insistent au contraire sur l'effort de redressement économique, se satisfont d'un « Parlement » dont nous verrons le fonctionnement et ne voient dans les violences que des « bavures » regrettables mais inévitables, que la presse grossirait à plaisir.

Et cette « solidarité » internationale a des effets sonnants et réverbérants pour un pays qui, à la fin de l'ère Amin, s'était vu peu à peu entièrement exclu de toutes les sources d'aide occidentales : en juin 1981, le FMI s'engage pour \$ 197 millions et la Banque mondiale pour \$ 95 millions, chiffre qui sera porté à 135 millions l'année suivante, puis à 165 millions. Dans le même temps, diverses sources (CEE, Inde, États-Unis, divers consortiums privés impliqués dans l'économie de l'Afrique orientale) offrent \$ 225 millions. Pour se conformer aux avis du FMI, le gouvernement de Kampala décide en juin 1981 de laisser flotter le shilling qui passe immédiatement de 7 à 70 pour un dollar US. Un an plus tard il sera à 91, seize mois plus tard à 105, ce qui fait flamber les prix à la consommation mais réduit le trafic des devises. Le même mois, Save the Children Fund est obligé de quitter le West Nile après avoir été menacé de mort par l'armée ; MSF, les Pères de Vérone et le CICR le suivent, tandis qu'une offensive gouvernementale fait plusieurs milliers de morts civils et contraint le quart de la population de la province à chercher refuge à l'étranger.

« Je demande l'avènement d'un gouvernement propre. Je me ferai l'avocat de la modération... Les investissements étrangers seront les bienvenus. Il n'y aura pas de nationalisations », déclarait M. Obote à son retour en Ouganda en mai 1980. La rhétori-

(4) *The Economist*, 13 déc. 1980.

que est intéressante, qui lie le « gouvernement propre » et la « modération » aux investissements étrangers. De ce point de vue, le discours du pouvoir est d'une transparente candeur et d'une grande logique interne.

Dès mars 1982, Sir Peter Meinertzhagen, directeur de la Commonwealth Development Corporation, déclarait que la CDC projetait d'investir en Ouganda. Au même moment, Kampala promettait la restitution totale et entière de ce qu'Amin avait nationalisé. Bonne nouvelle pour les East African Breweries (basées à Nairobi, capitaux anglais) qui récupéraient £ 1,5 millions d'investissements, pour la société canadienne Falconbridge qui reprenait les mines de cuivre de Kilembe et l'usine de traitement de Jinja, pour la compagnie anglaise Mitchell-Cotts qui retrouvait des plantations de thé d'une valeur de £ 1,5 millions, pour le groupe anglo-kenyan d'East African Tobacco, pour le groupe Madhvani à qui l'on rendait la plantation de canne à sucre de Kakira et tous ses autres investissements, pour Mehta qui récupérait les plantations de Lugazi et pour l'ensemble de la communauté indienne envers qui la loi du 21 février 1983 s'engageait à la restitution totale de biens d'une valeur de \$ 200 millions.

Une telle bonne volonté méritait d'être récompensée. Aussi, le 18 novembre 1981, le Club de Paris accepte-t-il le report de \$ 12,5 millions de dettes et l'annulation de £ 22 millions, tout en consentant £ 3,5 millions d'aide à fonds perdus. Il récidivera en rééchelonnant \$ 30 millions de la dette ougandaise en janvier 1983 et en consentant à un délai de grâce de cinq ans pour le paiement des intérêts. En mars 1982, un consortium composé par l'Allgemeine Finanz und Warentreuhand de Vienne, la Société générale de banque de Bruxelles, Socfin SA et ABAY Engineering (belges) et la BAD d'Abidjan, décide de consentir un prêt de £ 65 millions au groupe Mahvani pour remettre en état les plantations sucrières qui viennent de lui être rendues. Quelques semaines plus tard, le groupe Mehta annonce des investissements de \$ 60 millions pour celles qu'il possède de nouveau à Lugazi.

C'est également en mars 1982 que le World Food Program révèle avoir accordé depuis 1980 \$ 18,1 millions d'aide alimentaire en nature aux provinces du West Nile et de Karamoja, totalement laissées à leur sort par le gouvernement central. Sur le plan de l'aide tout au moins, car dans le même moment la répression armée reprend avec encore plus de vigueur et le HCR installé à Juba, au Sud-Soudan, relève 150 à 200 passages par jour de réfugiés à la frontière, tandis qu'Amnesty International lance le 15 avril 1982 un appel au président Obote « pour que cessent les massacres et les tortures de civils ». Des survivants hagards affluent aussi au Kenya en décrivant des scènes d'horreur dans les prisons (Makindye, Luzira) où rien n'a changé depuis Amin,

sinon l'identité des tortionnaires, tandis qu'en octobre 1982, 30 000 Banyarwanda, globalement accusés de « soutien à la guérilla », sont déportés vers leur soi-disant « pays d'origine » où la plupart n'ont jamais mis les pieds.

« Amnesty International généralise à tort sans voir les cas précis. Les gens arrêtés dont ils parlent comme de prisonniers politiques sont souvent des voleurs ou des meurtriers... certains sont morts de mort naturelle... nos opposants projettent une fausse image de l'Ouganda à l'étranger en utilisant des informations mensongères ». Ces déclarations, le président Obote a choisi de les faire au *Financial Times* (5). Pour comble de saveur, elles voisinent directement avec une publicité payée par le groupe Madhvanani International Ltd. (le plus gros investisseur privé en Ouganda, juste « dénationalisé ») qui félicite Son Excellence le Dr Milton Obote « pour avoir ramené les gloires du bon vieux temps » !

Évidemment, pour faire pièce aux affirmations mensongères des « forces puissantes qui, de l'étranger, cherchent le talon d'Achille du gouvernement » (*ibid.*), il est souhaitable d'avoir des amis. Et mieux les amis sont placés, mieux ils sont à même de faire face aux accusations concernant les questions de droits de l'homme. Ainsi la Morgan Merchant Bank reçoit-elle au début de 1981 le soin de dresser la liste détaillée des créanciers de l'Ouganda. La tâche doit être considérable, puisqu'une somme d'un demi-million de dollars par mois est payée à la banque pour dresser cette liste. Le fils du ministre des Affaires étrangères britannique du moment, Lord Carrington, se trouve être un membre éminent du Conseil d'administration de la Morgan. Heureux hasard qui aide à une compréhension mutuelle. Aux États-Unis, le gouvernement ougandais obtient les services de la firme Edelman and Co. Ce sont des « consultants » qui connaissent bien les couloirs du Sénat où ils représentent des clients aux problèmes parfois épineux, notamment le régime de Prétoria.

En août 1982, Kampala conteste formellement les chiffres du HCR à propos du nombre des réfugiés au Soudan (6) et, le 1<sup>er</sup> septembre, il accuse Amnesty International d'avoir « gravement porté atteinte à la compréhension et à la confiance de règle en matière de diplomatie » en se livrant à une « campagne bien orchestrée de publicité hostile ».

On remarquera que c'est ici le style qui est mis en question plus que le fond, c'est-à-dire la réalité même des violences. A Paris, lors de la conférence (mai 1982) où le FMI vient de s'engager pour une nouvelle tranche de prêts de \$ 95 millions, la

(5) 22 oct. 1982.

(6) En fait, les observateurs estiment les chiffres du H.C.R. plutôt sous-estimés du fait qu'une partie des réfu-

giés en brousse trouvaient un accueil direct chez des frères d'ethnie (Madi notamment) sans jamais se faire inscrire sur les listes des Nations Unies.



Grande-Bretagne consentant séparément £ 10 millions de plus, la question de la violation des droits de l'homme a été soulevée, notamment par la France et la RFA. « Amnesty International attend qu'il y ait une conférence internationale à laquelle l'Ouganda prend part, et puis ils publient un communiqué de presse », déplore le président Obote en octobre 1982. Et pour montrer son sérieux sur les questions clés il ajoute aussitôt : « Nous offrirons aux investisseurs une exemption des droits de douane et de la taxe sur les ventes pour tous les matériels de capital fixe, nous les dégrèverons de l'impôt sur les sociétés et nous offrirons encore d'autres avantages. » L'interdiction pratique des grèves est l'un de ces avantages, alors que les salaires ouvriers mensuels sont de 2 à 3 000 shillings (7). Ce qui est particulièrement ironique, c'est que les mêmes milieux financiers qui prodiguent aujourd'hui leur confiance au régime de Kampala avaient salué avec satisfaction son renversement en janvier 1971 par celui qui n'était alors que le général Idi Amin, que l'on appelait plaisamment « Big Daddy ». Il est vrai que les années 1969-70 avaient été celles du « Common Man's Charter » et du « Mouvement à gauche », qui, pour tièdes et inefficaces qu'ils aient pu être, avaient suffi à effrayer les détenteurs de capitaux étrangers. « Obote ne laissera que de mauvais souvenirs », titrait l'*Observer* en janvier 1971 ; « Milton Obote : le seul homme capable d'imposer un douloureux programme de redressement » écrira le *Financial Times* en octobre 1982.

Ce douloureux programme implique malheureusement la mise au pas, par n'importe quels moyens, de 40 à 60 % de la population qui ont « mal » voté ou qui appartiennent à des ethnies « peu sûres ». Cela fait bien sûr le jeu de l'opposition armée, puisque l'opposition légale est rendue totalement impuissante. M. Ssemogerere, le leader du DP, garde son franc parler. Lorsque le secrétaire-général de son parti s'est réfugié à Nairobi d'où il a appelé à la lutte armée (mai 1981), il l'a désavoué, mais il a déclaré peu après (8) : « Entre la persuasion et la guerre, je choisis la première voie ; mais faute de résultats, il y aura des désertions par désespoir. Les gens commencent à dire que le dialogue ne mène à rien ». Les journaux DP *Munno* et *Munnansi News* publient des bilans périodiques de la répression, poursuivant leur tâche d'information avec un courage extraordinaire malgré les menaces et les arrestations. En un sens, le pur formalisme n'est jamais complètement formel et la DP bénéficie de la nécessité pour l'UPC de maintenir une « vitrine » démocratique à usage externe. Comme cette « vitrine » permet encore d'en voir trop

(7) Une bouteille de bière coûte 350 shillings, un kilo de viande environ 600 shillings.

(8) En août 1981 au journaliste de *Libération* Pierre Haski.

(*Munno* est une des sources de l'AFP et des journaux de Nairobi), une manœuvre se dessine peu à peu pour parvenir à conserver l'apparence d'une opposition démocratique en la privant de toute réalité intérieure. D'abord l'user : en janvier 1982, quatre députés DP originaires du Busoga ont été convaincus d'abandonner l'opposition au bénéfice du gouvernement. Ils en ont été généreusement récompensés et l'un d'entre eux, M. David Kisaja-Nabeta, est devenu ambassadeur à Paris (juin 1982). Score : 78 à 47. Le 21 janvier 1983, M. Crispus Kiyonga, unique député de l'UPM, se voit retirer son siège « pour ne pas avoir assisté à trente réunions consécutives du Parlement ». Les autres dirigeants de son parti (Mme Rhoda Kalima, M. Bidanda Sali) avaient été arrêtés, et M. Kiyonga n'a jamais osé venir occuper son siège au Parlement. Le même motif des « trente séances d'absence » est utilisé pour expulser MM. Kaboha et Bernard Buzabo, députés DP. Le cas de M. Abou Mayanja, vieux dirigeant « historique » du DP depuis l'époque coloniale, est plus paradoxal encore : le 8 février 1983, la Haute Cour lui donne raison en déboutant son rival malheureux, M. Sebuliba (UPC), d'une requête en annulation. Puis, le 22 février, cette même Haute Cour, à la requête du ministère de la Justice, invalide M. Abou Mayanja, toujours en invoquant la fameuse clause des trente absences. Les députés DP sont en effet souvent absents ; ils sont aussi sans cesse menacés ; les menaces deviennent parfois des faits, comme dans le cas de M. Batururaki en 1982 ou dans celui de M. Rajab Lutaaya le 17 avril 1983 : tous deux ont été assassinés par des inconnus. Il y a aujourd'hui 8 sièges vacants au Parlement et il ne reste que 41 députés DP face aux 76 de l'UPC.

Le 1<sup>er</sup> février dernier, M. Ssemogerere a déclaré que dans de telles conditions son parti refuserait de se prêter à des élections partielles sans de sérieuses garanties internationales sur le retour à l'ordre et le respect des droits des candidats.

On a alors assisté à la résurrection du minuscule Conservative Party, qui ne dispose d'aucun siège, et qui a été pressenti pour jouer le rôle d'« opposition loyale ». Composé d'éléments nostalgiques de l'ancienne formation monarchiste « Kabaka Yekka » avec laquelle M. Obote avait fait alliance en 1962 avant de les réduire par la force en 1966, il formerait évidemment une opposition avec laquelle il serait facile de vivre. Le DP se trouve donc placé dans une position très délicate : ou bien participer aux élections partielles et, de ce fait, les cautionner, au risque de voir ensuite ses rares élus invalidés, voire assassinés. Ou bien les boycotter et voir le CP s'instituer en « opposition loyale », avec la tentation pour l'UPC de continuer par tous les moyens le grignotage du DP, jusqu'à le remplacer par une opposition docile qui devrait tout au gouvernement.

Dans les milieux financiers internationaux, chacun sait mais feint de ne pas savoir, car la feuille de vigne démocratique sera préservée. Au titre de Lomé 2, Kampala aura droit à une fourchette de crédits allant de \$ 85 à 97 millions. On annonce une récolte record de café. Après l'accroissement des prix aux producteurs dont le FMI fait grand cas, le kilo de robusta vert sera payé 50 shillings, soit le prix d'environ 80 grammes de viande ou de deux boîtes d'allumettes. Le 30 janvier 1983, le cardinal Nsubuga a annoncé la mort de cent soixante-treize déportés banyarwanda dans leur camp de Merema Hills. La cause des décès n'a pas été précisée. Dans le courant du mois d'avril, diverses « bavures » ont fait une bonne centaine de morts dans la seule banlieue de Kampala, mais l'AFP n'en a rapporté que 17, faute de sources d'information suffisantes.

Or l'« État de droit » à l'anglaise conserve encore une très grande force dans l'imaginaire collectif, comme l'a montré l'ampleur de la participation (85 %) aux élections du 10 décembre 1980. On peut même dire que c'est en grande partie de la frustration causée par leur trucage qu'a surgi l'opposition armée trois mois plus tard. Le DP est un parti démocrate-chrétien, dont les fonds électoraux sont venus de la CDU allemande ; sa modération est connue, ce qui n'empêche pas l'ambassadeur des États-Unis à Kampala de remarquer que M. Obote est le meilleur rempart contre... un retour d'Idi Amin ! Et qui dit Idi Amin dit Libye. Donc le DP, à son insu bien sûr, ne pourrait qu'être le fourrier des Libyens, c.q.f.d. qui est anti-lybien ne *peut*, par définition, qu'être un démocrate.

L'opposition ougandaise, majoritairement démocrate et pro-occidentale, se sent mal aimée. Elle remarque, avec une certaine amertume, que les bailleurs de fonds occidentaux (un pléonasme : la seule contribution de l'URSS a été de renoncer aux \$ 30 millions de dettes contractées sous Amin pour la fourniture d'armes) semblent peu pratiquer leur propre philosophie politique, en lui préférant des engagements de garantie des investissements. Elle remarque que le climat de violence, à la longue, risquerait de profiter à d'autres. Depuis un an environ, les troupes ougandaises anti-guérillas sont encadrées sur le terrain par des conseillers militaires nord-coréens. Certains ont déjà été tués en opérations. Serait-ce, demande l'opposition, une inacceptable ingérence dans les affaires intérieures d'un État que d'utiliser les moyens de pression de l'aide économique pour l'amener au respect des droits les plus élémentaires de sa propre population ? Après tout, ces mêmes moyens de pression ont bien réussi à convertir M. Obote de ses anciennes vues socialistes à un capitalisme ultra-libéral et aux délices du monétarisme. C'est dire leur puissance...